

Mario Binasco

**La parenté en question
filiation, adoption, nomination**

Sixièmes prolégomènes

Des mots de Lacan, prononcés en 1967 dans un (pas trop) autre contexte et sur des thèmes (pas trop) différents, peuvent encore parfaitement nous servir de vade-mecum, d'avertissement méthodologique et d'orientation dans nos approches d'aujourd'hui du thème de la parenté en question : « Assurément pas que j'entende ainsi d'aucune façon clore ces problèmes, ni non plus les ouvrir comme on dit, ou les laisser ouverts. Il s'agit de les situer et de saisir la référence d'où nous pouvons les traiter sans nous-mêmes rester pris dans un certain leurre, et pour cela de rendre compte de la distance où gîte la corrélation dont nous sommes nous-mêmes prisonniers. Le facteur dont il s'agit, est le problème le plus brûlant à notre époque, en tant que, la première, elle a à ressentir la remise en question de toutes les structures sociales par le progrès de la science [...] la ségrégation [...]. Il faut nous demander comment nous, engagés dans ce champ que je viens de cerner, pouvons être en dehors cependant ¹. »

Rester pris dans un leurre, être nous-mêmes prisonniers, devoir en rendre compte d'une certaine façon, être engagés dans ce champ et en même temps pouvoir en être dehors : ça parle exactement de nous à ce moment d'interrogation face, par exemple, à la « remise en question » des noms de parenté et de leur signification, par des poussées qui, bien qu'elles s'autorisent de la science, ne sont pas moins idéologiques, sociales et politiques : poussées dans lesquelles nous-mêmes sommes impliqués, non pas en tant qu'analystes, bien sûr,

1. J. Lacan, « Allocution sur les psychoses de l'enfant », dans *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 362-363.

mais dans la mesure où nous partageons les langages qui dominent et sommes sujet à leurs formes de représentation, et aux ségrégations qui s'ensuivent.

Le leurre où l'on risque de rester pris est idéologique, et plus facilement parce qu'il s'agit d'idéologie scientifique, avec son cortège de superstitions et de préjugés parfois impressionnants mais inattaquables – sinon, justement, par les analystes, qui peuvent interroger les illusions de désir inaperçues qui les soutiennent. Il convient de rappeler ce qu'écrivait Freud dans *L'Avenir d'une illusion*, quand il disait honnêtement qu'on pouvait ne pas s'arrêter aux illusions religieuses, mais que nous aurions pu mettre en cause et interroger aussi les illusions relatives aux rapports politiques, et aux rapports entre les sexes (y est-on assez ?), et après encore celles relatives à la science.

Or, on peut bien noter que ce qui régit la « subversion » ou transformation actuelle fait précisément un usage de la référence à la science dans les discours politiques, en nouant fatalement les deux types d'illusions.

C'est plus difficile aujourd'hui de croire séparer un côté politique d'un côté psychanalytique et clinique, puisque le problème se situe au niveau politique de la psychanalyse même, de la politique qu'elle est et de celle qu'elle implique. On s'interroge justement à ce niveau, parce que la mise en question de la parenté est perçue comme une mise en question sinon de la conception de la psychanalyse en intension, au moins de la psychanalyse en extension, de sa façon d'aborder la réalité des liens sociaux, la réalité clinique – rappelons-nous : « la psychanalyse *c'est* la réalité ² » –, donc de ses idéaux mêmes.

Même si nous pouvons nous souvenir du temps où Lacan demandait : qui d'entre vous nous écrira un essai, digne de Lamennais, sur l'indifférence en matière de politique ³ ?, nous pouvons être certains que ce n'était pas pour nous permettre d'ignorer ou d'oublier les camps de concentration dans lesquels nous vivons, qu'il ne nous exhortait pas à nous passer d'un travail de critique à ce

2. J. Lacan, « De la psychanalyse dans ses rapports avec la réalité », dans *Autres écrits*, op. cit., p. 351.

3. J. Lacan, « La science et la vérité », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, p. 858.

niveau. Même si, comme il dit, « on ne peut rien contre l'attrait de varier les formes du camp de concentration : [et] l'idéologie psychologisante en est une ⁴ » : il faut quand même savoir, pour être dehors, un peu.

Par exemple, quand on dit « j'ai le droit » (de naître sain, d'« avoir » « un fils », de faire de la recherche, etc.), que dit-on ? Quel est le sujet de cette affirmation ? Qu'est-ce que ça implique ? Interrogeons-nous assez la signification de cette affirmation pour le sujet divisé de l'inconscient, en dehors du discours revendicatif et syndical où il est représenté et compacté par des insignes ou des masques collectifs qui se passent complètement de sa singularité réelle, et qui tendent à lui barrer tout accès à la vérité de celle-ci ? Nous qui parfois pouvons être assez prudents pour reconnaître le réel dans notre expérience, ne concluons-nous pas un peu trop vite sur le caractère réel et indiscutable de ces offres d'un discours idéologico-juridique qui ne veut rien savoir de notre sujet de l'inconscient, et qui est bien pire qu'à l'époque victorienne ? Dans quelle machine nous sentons-nous pris ?

Freud ne nous a pas commenté Auschwitz. Lacan en revanche, et spécialement – tiens – pendant cette fameuse année 1967, dans sa « Proposition sur l'analyste ⁵ », a évoqué le camp de concentration, « facticité réelle, trop réelle », comme mode précurseur d'une ségrégation croissante dans nos sociétés, et dont le « recours ne rend pas plus aisé au désir du psychanalyste de se situer dans cette conjoncture ». Particulièrement dans la conjoncture présente de ces transformations entamées et/ou craintes, il me semble qu'il faut prendre très au sérieux ce thème de Lacan.

La science peut réduire toute construction de discours – avec le réel qui y est en jeu – à l'artifice, semble-t-il, parce qu'elle veut pouvoir lui substituer d'autres artifices ; donc désormais rien ne pourrait être inventé ou introduit dans la vie humaine, humanisée, qui ne puisse être réduit.

Mais pourquoi Lacan, encore après 1967, dans ses « Notes à Jenny Aubry », parle-t-il de l'« irréductible d'une transmission ⁶ » ? Ce

4. J. Lacan, « Réponse à des étudiants de philosophie », dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 206.

5. J. Lacan, « Proposition sur le psychanalyste de l'École », dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 257.

6. J. Lacan, « Note sur l'enfance », dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 373.

n'est pas un Lacan « dépassé » ou « naïf » qui dit ça, mais un Lacan qui a déjà parlé (encore 1967) des camps de concentration et d'une psychanalyse qui « aura rendu ses armes devant les impasses croissantes de notre civilisation ⁷ ». C'est vrai qu'« irréductible » ne veut pas dire indestructible : mais à quel niveau concevoir cette irréductibilité ?

Cet irréductible concerne peut-être la transmission d'un rapport au réel comme réponse à une question ; il est aussi celui qui donnera lieu à l'interrogation et à la recherche de chacun sur son origine. Recherche où le réel de la génération semble par son charme suppléer à un symbolique décrié, objet d'une radicale incroyance, bien plus fondamentale que celle religieuse.

Il reste que le sujet ne peut pas vivre, en tant que tel, de science sans « artifices » : ceux qui vivent du réel des sciences dans leur rapport à leur corps, par exemple, sont délirants, hypochondriaques, schizophrènes ou autres, qui se prennent pour des morceaux de machine, qui donnent des significations justement délirantes aux mots scientifiques qui circulent dans notre société.

Il faut peut-être enquêter sur la façon dont la science fonctionne dans notre société comme « attrape-désir » (sinon comme « cause désir ») au service d'un pouvoir qui empêche à tout prix les sujets de prendre en compte la castration dans leur rapport au réel.

Il faut tenir compte de la façon dont la technoscience forme les désirs aujourd'hui, à un niveau qui est aussi politique, pour créer un consensus ou un sentiment de nécessité aux « solutions » que le pouvoir idéologique et le marché choisissent : la croissante stérilité dans les pays occidentaux comme l'Italie en est un exemple, fait épidémiologique, auquel on ne cherche pas de solutions pertinentes, mais auquel on offre de rocambolesques « cures » qui sont en fait des procédés alternatifs d'insémination artificielle ou de création d'embryons hors corps, qui obéissent à un désir complètement différent, un désir paradoxal de se passer de la chair. Politiquement, la « fécondation assistée » (euphémisme idéologique) n'est pas une thérapie de l'infertilité, bien que subjectivement elle puisse être choisie à la place d'une grossesse difficile.

7. J. Lacan, « La psychanalyse. Raison d'un échec », dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 349.

À quel désir et au désir de qui cette offre correspond-elle ? On ne sait pas, puisque le technicien n'est pas invité à proférer un mot sur cela ; en revanche on sait qu'il fournit les signifiants (« l'objet » de la demande) qui articuleront la demande des sujets, dont le désir mis en acte dans ces procédés restera énigmatique sinon insondable pour l'enfant qui en sortira (s'il survit et si on ne « le suicide » pas à sa place pour son bien).

Y aura-t-il des sujets qui pourront se contenter de se penser engendrés par « la rencontre fortuite sur une table de dissection d'une machine à coudre et d'un parapluie », comme dit Lautréamont dans ses *Chants de Maldoror* ? Mais la machine à coudre ne ment pas sur son désir : le mensonge de l'Autre va-t-il rester la seule trace du réel de la jouissance d'où prend origine (ou *origyne*) le sujet ?

Que dirons-nous pour formuler ce qu'il nous propose : de la chair se passer à condition de laisser la technoscience s'en servir ? – en appliquant/parodiant l'adage de « L'étourdit » sur le père. Mais ce n'est pas nouveau, ça, c'est le rêve et l'effort de deux millénaires de gnose. Faisons donc attention aux « retours au futur », en se préparant aux « nouveautés », qui arriveront quand même, bien sûr.

Par exemple, dans son « Discours de clôture » (encore 1967), Lacan faisait observer qu'« une plus juste physiologie des mammifères à placenta ou simplement la part mieux faite à l'expérience de l'accoucheur ⁸ » – c'est-à-dire à une expérience qu'on avait déjà sous la main – auraient été un antidote à certains fourvoiements.

Analogiquement, on pourrait dire à propos de la compromission de la psychanalyse avec l'idéologie œdipienne, que Lacan signale dans sa « Proposition », que cet usage idéologique de l'acquis œdipien de la psychanalyse a voilé pour les analystes quelque chose des enjeux réels de la subjectivité, et favorisé la référence à l'Œdipe comme un schématisme, détaché du réel, que Lacan s'est employé à relativiser et à mettre en cause – mais sans prétendre faire une psychanalyse a-œdipienne, encore moins anti-œdipienne.

Il ne s'agit pas évidemment de démentir l'Œdipe, plutôt de lui donner une signification plus restreinte par rapport à la fonction qu'il accomplit, et qui le rendrait non retirable même si relativisable, qui

8. J. Lacan, « Allocution sur les psychoses de l'enfant », dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 368.

pourrait même « restaurer sa radicalité dans l'expérience ⁹ ». En tout cas, l'inconvenant de l'idéologie œdipienne, ce n'est pas qu'elle est contraire à l'idéologie anti-œdipienne ou a-œdipienne.

Ainsi, on aurait pu interroger analytiquement les limites de l'Œdipe (dans son sens restreint) déjà dans le passé, sans attendre que quelque baratin vienne prêcher les futures merveilles de se passer de baiser pour faire des enfants : on aurait pu prêter une attention suffisante au fait que, depuis toujours, il y a eu des personnes élevées dans des institutions, des couvents, de tradition religieuse ou militaire, aussi bien en Occident qu'en Orient. On aurait pu, probablement, déjà avec ces expériences cliniques remarquer le côté de symptôme de la fonction paternelle remplie par des liens non familiaux, et aussi déplier la fonction dite de la mère à travers ses variantes ou des succédanés de groupe, par exemple. Et bien sûr on aurait pu s'interroger sur les façons dont le non-anonymat pouvait affecter le désir auquel le sujet se trouvait en position de répondre. Cela pour dire que ces questions n'ont pas été créées par les développements actuels des techniques biologiques qui se sont mises au service de certaines offres pour induire certaines demandes.

Mais par rapport à la castration, ce qui paraît certain, c'est que, si la psychanalyse ne peut pas démentir la castration (ce serait le comble), elle ne peut même pas la relativiser, puisque c'est plutôt relativement à elle que tout prend valeur dans l'analyse.

Or, l'idéologie dominante actuellement, si elle est peut-être anti-œdipienne (et anti-familiale), elle est sûrement et surtout anti-castration, anti-reconnaissance de la castration, elle est dans les suites de ce « rejet de la castration... des choses de l'amour » qui domine avec le discours capitaliste. C'est bien cette idéologie qui est à l'attaque – avec son usage de la référence à la liberté (« la liberté ou la mort » ?) et son usage de la référence aux « droits » – au niveau politique et social, pour changer la signification des mots qui depuis toujours instituent la nomination du réel humain. Et il faut rappeler que Lacan souligne que la fonction de nomination propre au symbolique affecte le réel pour le sujet.

Le camp de concentration ne paraît pas l'endroit le meilleur pour faire de la nomination, ni de la famille, de l'analyse non plus.

9. J. Lacan, « Proposition du 9 octobre sur le psychanalyste de l'École », art. cit., p. 256.

Mais je crois que, si on pouvait faire de l'analyse là-dedans, ou si nous arrivions à faire de l'analyse avec des sujets « nés » dans, ou issus de, ce nouveau camp techno-juridique qui s'étend à la société entière, probablement nous verrions en action les structures connues, y compris les structures œdipiennes, l'inconscient, avec son sujet divisé, qui ex-siste au discours analytique et à son offre, et peut-être même avec des solutions qui nous paraîtront « nouvelles » parce que pré-analytiques. Mais pour cela il faut attendre les témoignages cliniques – que nous aurons su provoquer, bien sûr.

Je ne crois pas que le grand « camp » de la culture et de la civilisation tende à faire la vie facile à la psychanalyse : on a plutôt des signes qu'elle risque de passer de nouveau au nombre des pratiques illégales, dans la mesure où elle se pose en contraste avec l'idéologie dominante. Cela s'est déjà passé à l'Est, cela risque de se passer aux États-Unis et chez nous (à quand le « psychoanalytical harrasment » ?). La loi sur les psychothérapies en est déjà un exemple, de pur style camp de concentration.

C'est que le sujet qui parle en analyse et qui est interrogé et divisé dans l'analyse, n'est pas le même que celui qui est « citoyen » dans le camp. « Sauvés » et « submergés » en même temps ?

En tout cas, il me semble que les problèmes dont Carmen Lafuente ¹⁰ dresse justement une liste méritent d'être considérés aussi dans cette perspective.

10. C. Lafuente, « Deuxièmes prolégomènes », *Mensuel*, n° 7, p. 51.